

Tout ce qu'il faut savoir dans le budget du gouvernement Lévesque

Publié à 15 h - 2025-01-09



Conférence de presse suite à l'énoncé budgétaire de l'adjoint au ministre des Finances,



Léo Vallet David et Étienne Meunier

Journalistes et chefs de pupitre et affectateur intéressés par la politique québécoise et internationale.

L'instauration d'un système de péage, une augmentation doublée des prix d'inscription au collégial et l'équilibre budgétaire repoussé à 2028: voici les grandes lignes du budget proposé par l'Avenir Libéral au Salon rouge ce jeudi. Un exercice budgétaire contradictoire qui brasse les cartes en présentant des dépenses additionnelles.

Le ministre des Finances et son adjoint, le député de Blanchet et celui d'Elmalki respectivement, avaient la lourde tâche de dessiner un budget équilibré du Québec avec une dette s'élevant à 11 milliards de dollars. Malgré les subventions promises plus tôt cette semaine, il prévoit amortir la dette sur cinq ans, débutant par 850M\$ dès cette année.

Une annonce d'envergure pour pallier à ce défi est l'instauration d'un système de péage à la grandeur des autoroutes du Québec. Les estimations fournies par l'adjoint au ministre des Finances, le député d'Elmalki, prévoient des revenus s'élevant à plus d'un milliard de dollars. Davantage de détails techniques suivront, mais l'Avenir Libéral assure le financement d'une partie des investissements par le secteur privé.

Aller au collégial coûtera deux fois plus cher

M. Elmalki a lancé deux bombes dans le domaine de l'éducation. Il a révélé que son gouvernement prévoit augmenter les tarifs d'inscription au collégial et de mettre fin aux subventions des écoles privées religieuses. Les coûts pour les étudiants augmenteront de 107% passant de 241 à 500 \$. L'argent qui sera récolté de cette accentuation sera réinvesti dans le réseau collégial. De plus, l'adjoint au ministre des Finances a réitéré « qu'un réseau collégial de qualité passe par cette augmentation et que les étudiants doivent faire davantage leur part ». Pour l'arrêt des subventions d'écoles religieuses, cette déclaration a pour but d'étendre la laïcité dans les institutions scolaires et fait l'unanimité chez les partis d'opposition.

Santé mentale: une priorité?

Le gouvernement a fait de la santé mentale son cheval de bataille. En effet, plusieurs dépenses additionnelles sont à prévoir dans la prévention des suicides, l'embauche de travailleurs afin de soutenir les agriculteurs et la promotion de saines habitudes de vie. Le député d'Elmalki allouera un déboursement de 50 millions de dollars pour l'ensemble des actes. Toutefois, même si cette enveloppe est accueillie à bras ouverts, les spécialistes préviennent qu'il faudrait une augmentation substantielle dans le budget alloué à la santé mentale.

Loto-Québec est aussi à l'affiche dans cet énoncé économique, l'Avenir Libéral a en effet déclaré avoir l'intention de faire la promotion de jeux en ligne et l'ouverture de nouveaux salons de jeux. Les prévisions liées à cette réforme pourraient entraîner plus de 2 milliards de dollars de revenus.

De plus, le gouvernement a aussi fait part de l'ouverture de nouvelles succursales de la SQDC (Société Québécoise du Cannabis) dégageant 100 à 200 millions de dollars par année selon les prévisions de l'adjoint au ministre des Finances. Cependant, plusieurs études publiées par Griffiths en 2011, Gainsbury en 2014, Cowlshaw et al. en 2015 et Downing et al. en 2015 mettent de l'avant les effets néfastes des jeux en lignes traduits entre autres par l'addiction, la dépendance, l'abus et le risque de développer une maladie liée à la santé mentale.

Maisons neuves attendues

Une enveloppe de 100 millions de dollars sera allouée annuellement pour la construction de maisons unifamiliales d'après le discours de M. Elmaki. L'Avenir Libéral promet de soustraire 20 000 \$ de taxes de vente du Québec (TVQ) au famille pour leur première construction de ce type de logement. Avec cette enveloppe le gouvernement prévoit aider à la construction de 5 000 maisons unifamiliales. Cela dit, l'audience d'experts qui s'est déroulée plus tôt cette semaine a défini le besoin du nombre de logements au Québec à 34 000.

L'adjoint au ministre des Finances a ajouté une politique de facturation dynamique en électricité auprès des clients d'Hydro-Québec. Il justifie cette application par un besoin de la province à réduire les pointes d'énergies et éviter des investissements vertigineux pour la construction de nouvelles centrales de production d'électricité. Cela dit, le gouvernement incite tout de même à la construction de nouveaux barrages, de nouveaux parcs éoliens et de parcs de panneaux solaires, pour une énergie québécoise plus verte.